

**FAUT QUE
ÇA CHANGE
MAINTENANT!**

NÉGO
SECTEUR PUBLIC



Centrale des syndicats
du Québec

État des discussions concernant les demandes syndicales à la table de négociation intersectorielle

Lors de la déclaration de l'état d'urgence sanitaire au Québec à la mi-mars, le gouvernement proposait aux organisations syndicales des secteurs public et parapublic de conclure les négociations en vue du renouvellement des conventions collectives en quelques jours. Après l'échec de cette opération, une proposition d'entente de principe globale fut déposée par le gouvernement le 27 avril 2020. En réponse à cette proposition et dans le contexte d'urgence sanitaire, le conseil général des négociations (CGN) mandatait, le 5 mai 2020, l'équipe de négociation de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) à l'effet de soumettre une contre-proposition globale au gouvernement.

La CSQ déposait donc, le 6 mai 2020, une nouvelle proposition globale afin d'arriver à un règlement avec le gouvernement dans les meilleurs délais. Or, ce n'est que le 2 octobre 2020 que le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) faisait état de ses dernières réactions à ce dépôt. Essentiellement, l'ensemble de nos propositions a été rejeté. Le cadre de négociation et le cadre financier fixés par le gouvernement le 27 avril dernier sont demeurés inchangés. Le SCT répète que tout a été mis sur la table et que pour conclure une entente, il faut s'insérer dans son cadre financier inflexible.

Le présent document a pour objet d'illustrer l'état des discussions quant aux positions respectives des parties au sujet des enjeux traités à la table de négociation intersectorielle.

1. Paramètres salariaux

1.1 Paramètres de majoration des taux et des échelles de traitement (incluant les primes et les allocations en montant fixe)

	Proposition de la CSQ ¹	Proposition du gouvernement
1 ^{er} avril 2020 au 31 mars 2021	1,75 % ou 0,50 \$/l'heure ² selon la formule qui donne le résultat le plus élevé pour tous les rangements et tous les échelons	1,75 % et un montant forfaitaire non récurrent de 1 000 \$ pour les personnes salariées au maximum de leur échelon depuis un an
1 ^{er} avril 2021 au 31 mars 2022	2,05 % ou 0,60 \$/l'heure ³ – selon la formule qui donne le résultat le plus élevé pour tous les rangements et tous les échelons	1,75 % et un montant forfaitaire de 600 \$ pour les personnes salariées
1 ^{er} avril 2022 au 31 mars 2023	2,20 % ou 0,70 \$/l'heure ⁴ – selon la formule qui donne le résultat le plus élevé pour tous les rangements et tous les échelons	0,40 \$/l'heure pour les rangements 1 à 11 et 1,50 % pour les rangements 12 à 28

1 La demande initiale de la CSQ, déposée le 24 octobre 2019, était de 2,00 \$/l'heure en 2020, de 3 % en 2021 et de 3 % en 2022, pour une moyenne totale de 12 % sur trois ans.

2 Pour les enseignantes et enseignants des réseaux scolaire et collégial, l'augmentation est de 1,75 % ou de 913,15 \$, selon la formule qui donne le résultat le plus élevé.

3 Pour les enseignantes et enseignants des réseaux scolaire et collégial, l'augmentation est de 2,05 % ou de 1 095,78 \$, selon la formule qui donne le résultat le plus élevé.

4 Pour les enseignantes et enseignants des réseaux scolaire et collégial, l'augmentation est de 2,20 % ou de 1 278,41 \$, selon la formule qui donne le résultat le plus élevé.

1.2 Clause de protection du pouvoir d'achat

	Proposition de la CSQ	Proposition du gouvernement
Clause IPC	Clause d'ajustement des taux et des échelles de traitement sur la durée de la convention afin de protéger le pouvoir d'achat des membres si l'IPC est supérieur à 6,1 % sur trois ans	Aucune clause de protection du pouvoir d'achat n'est proposée Le gouvernement prévoit que l'inflation sera inférieure à son offre de 5 % sur trois ans

2. Disparités régionales

	Proposition de la CSQ	Proposition du gouvernement
Préjudice fiscal	Compenser le préjudice fiscal (avantage imposable) subi en lien avec le remboursement des frais de la troisième et de la quatrième sortie	Aucune volonté à compenser le préjudice fiscal
Ajout d'une quatrième sortie	Rembourser la quatrième sortie pour les personnes salariées sans personne à charge pour les secteurs III, IV et V (concordance)	Considère que cet enjeu relève des tables sectorielles
Transport de nourriture	Paiement des frais de transport de nourriture pour toutes les localités desservies par la Commission scolaire crie	Considère que cet enjeu relève des tables sectorielles

3. Retraite

	Proposition de la CSQ	Proposition du gouvernement
Retraite	Nous acceptons de créer un comité de travail interronde avec les autres centrales syndicales afin de discuter de nos demandes à coût nul et des préoccupations exprimées par la partie patronale	Le comité interronde devrait réunir toutes les organisations syndicales des réseaux de l'éducation, de la santé et de la fonction publique

4. Droits parentaux

	Proposition de la CSQ	Proposition du gouvernement
Droits parentaux	Nous acceptons de créer un comité de travail interronde afin de discuter de notre demande de bonification des congés de paternité et d'adoption ainsi que des enjeux identifiés par la partie patronale	Aucun retour à ce jour sur le libellé de notre dépôt écrit du 16 juin 2020 en lien avec le mandat de ce comité

5. Comité de travail sur l'expertise, l'attraction et la rétention du personnel dans les secteurs de la santé et des services sociaux, du réseau scolaire et du réseau collégial

	Proposition de la CSQ	Proposition du gouvernement
Comité de travail	Mettre en place un comité chargé de faire l'analyse des problèmes d'attraction-rétention et de comparer la rémunération des employées et employés des réseaux scolaire, collégial et de la santé avec les autres administrations publiques. Le comité est présidé par un tiers externe	Aucune volonté de mettre en place un tel comité. On requiert que notre demande soit retirée

6. Amélioration des conditions de travail et de l'organisation du travail

	Proposition de la CSQ	Proposition du gouvernement
Enveloppes pour les négociations sectorielles	Nous demandons que les fédérations bénéficient d'enveloppes budgétaires équivalentes à 3 % de la masse salariale pour mener leurs négociations sectorielles. Pour la CSQ, cette demande équivaut à 220 millions de dollars, en excluant certaines demandes sectorielles : reconduction de primes, majoration de l'échelle de traitement du personnel enseignant du réseau scolaire et concordance pour le personnel enseignant du réseau collégial, attraction rétention des conseillères et conseillers pédagogiques, etc.	Des enveloppes totalisant 0,27 % de la masse salariale de la CSQ, soit 6,2 millions de dollars en investissements récurrents, sont proposées pour l'ensemble des négociations sectorielles pour toutes les tables de la CSQ. Cette somme exclut les propositions à la table sur la réussite éducative et certaines mesures relatives à la stabilisation des équipes en santé
Enjeux liés aux régimes d'assurance, à la santé et à la sécurité (SST) et à l'amélioration de la qualité de vie au travail	Les différentes demandes sectorielles relatives aux régimes d'assurance, à la SST, à l'amélioration de la qualité de vie au travail ou à la conciliation vie personnelle et travail doivent être négociées maintenant	Les demandes sectorielles concernant les régimes d'assurance et la « santé globale » seront abordées en comités sectoriels interrondes avec des préoccupations de la partie patronale concernant ces enjeux

7. Primes TGC, CHSLD, psychologues et ouvriers spécialisés

	Proposition de la CSQ	Proposition du gouvernement
Primes TGC et CHSLD	Demandes sectorielles de la FSQ afin de bonifier ces primes	Maintien des primes au statu quo jusqu'au 30 mars 2023
Prime des psychologues	Demandes sectorielles de la FPPE et de la FPPC	Maintien de la prime au statu quo jusqu'au 30 mars 2023
Prime des ouvriers spécialisés	Demandes afin d'élargir et de bonifier les conditions d'application de la prime	Maintien de la prime au statu quo jusqu'au 30 mars 2023 si une pénurie sur le marché de l'emploi est démontrée pour les seules catégories d'emploi bénéficiant de la prime (comité de travail intersyndical en cours)

8. Comité national d'évaluation des emplois pour le secteur de l'éducation

	Proposition de la CSQ	Proposition du gouvernement
Comité d'évaluation des emplois	Mise en place d'un comité national d'évaluation des emplois dans toutes les conventions collectives des groupes syndicaux de la CSQ	Aucune volonté de mettre en place un tel comité. On requiert que notre demande soit retirée